



MAIRIE DE VOUREY
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 novembre,

Le Conseil municipal de la commune de Vourey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme le Maire.

Date de la convocation : 21 novembre 2024

Présents : Fabienne Blachot-Minassian, Jean-Louis Pinto-Suarez, Hélène Baret, Véronique Marry, Dominique Denys, Franck Pavan, Marc Bernard, Patricia Jacquemier, Jean Manzagol, Annie Giroud-Garampon, Robert Repellin, Brigitte Chiaffi

Excusés : Bruno Guely (pouvoir donnée à Jean-Louis Pinto-Suarez)
Serge Cozzi (pouvoir donnée à Robert Repellin)
Marie-Christine Penon (pouvoir donné à Véronique Marry)

Absents : Virginie Reynaud-Dulaurier
Jérémy Deglaine-Videlier
Jean-Paul Decard
Angélique Ducret

Secrétaire de séance : Franck Pavan

2024/11-06 Diagnostic et réorganisation de la voirie communale

Mme Dominique Denys, conseillère déléguée, rappelle à l'assemblée :

Le tableau de classement de la voirie communale date du 21 novembre 2019 par délibération n°2019/11-05, nécessite d'être mis à jour.

Par délibération n°2023/09-02 du 28 septembre 2023, le conseil municipal a décidé de réviser le plan de classement de la voirie communale et des chemins ruraux.

Ce travail a pour premier objectif de faire un état des lieux de l'ensemble des chemins ruraux que possède la commune. Forte de cette connaissance sur son patrimoine, l'équipe municipale souhaite utiliser cette étude pour développer et améliorer son réseau de chemin rural, favoriser et mieux encadrer l'exploitation agricole et forestière, de limiter les conflits d'usage entre propriétaire terriens et utilisateurs des chemins.

L'inventaire et le diagnostic de la voirie ont été réalisés en collaboration avec Mme Corinne Bourillon de la société COORDONNET. Le travail s'est déroulé en plusieurs phases depuis septembre 2023. Le diagnostic a été présenté le 24 janvier 2024 et la réunion publique s'est déroulée en date du 16 mai 2024.

Mme Dominique Denys, explique que la procédure réglementaire de mise à jour du tableau de classement de la voirie communale prévoit l'organisation d'une enquête publique.

Elle présente à l'assemblée :

- Le dossier de l'enquête publique : plan, notice explicative, le tableau des voies communales

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes publiques et notamment ses articles L2122-1, L2141-1 et suivants,

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L111-1,

Vu la délibération n2023/09-02 du 28 septembre 2023, prescrivant la révision du plan de classement de la voirie communale et des chemins ruraux,

Vu le décret n°2022-1652 du 26 décembre 2022, relatif aux modalités de l'enquête publique portant sur le recensement des chemins ruraux,

Après avoir entendu l'exposé de Mme Dominique Denys, le conseil municipal :

- Prend acte du dossier qui sera mis en enquête publique,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter à l'unanimité.

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Fait à Vourey, le 28 novembre 2024
Le Maire, Mme Fabienne Blachot-Minassian

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Vourey. The stamp contains the text "MAIRIE DE VOUREY" at the top, "38 (Isère)" at the bottom, and a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Fabienne Blachot-Minassian".